

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Borealis Acquisition Corporation (une entité d'investissement à vocation spéciale gérée par Borealis Infrastructure Management Inc.)

(Teranet Income Fund et Teranet Holdings Limited Partnership)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 12 septembre 2008 concernant l'offre publique d'achat de Borealis Acquisition Corporation (une entité d'investissement à vocation spéciale gérée par Borealis Infrastructure Management Inc.) sur la totalité des parts de fiducie en circulation de Teranet Income Fund, au prix de 11,00 \$ au comptant par part et la totalité des parts de société en commandite de catégorie B en circulation de Teranet Holdings Limited Partnership, au prix de 11,00 \$ au comptant par part.

L'offre expire le 17 octobre 2008, 17 h 00 (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1321044

Décision n°: 2008-FS-0001

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.